

**Les Amis des Oiseaux**



*Mr Bellet Philippe  
10 allée de la cité verte  
76970 Motteville*

**Destinataire  
lettre verte**



INVITATION

*Le Bulletin Inscription  
Concours et Bourses  
2019*

**Exposition  
19 & 20 octobre  
St Aubin Les Elbeuf**

Imprimé par :  
<http://www.lado76.com>

Motif de Non Distribution

- Parti sans laisser d'adresse
- Décédé
- N'habite pas à l'adresse indiquée
- Refusé

# Les Amis Des Oiseaux

Mairie de  
76410 St Aubin les Elbeuf  
Crédit Lyonnais

Affiliée à l'amicale « clubs Cédistes »

Président - Trésorier

Mr Oget Philippe ([phil.oget@gmail.com](mailto:phil.oget@gmail.com))

390 la mare des clos vieux

27450 St Etienne l'Allier

☎ 06 21 14 75 60



Secrétaire :

Mr Christian Haubourdin( [ch.haubourdin@sfr.fr](mailto:ch.haubourdin@sfr.fr))

77 Rue des petits bois

27160 St Ouen d'Attez

☎ 02 32 27 21 53

Adjointe

Mlle Cousteix Lucette ([lucette.cousteix@sfr.fr](mailto:lucette.cousteix@sfr.fr))

☎ 02 35 87 82 48

## SOMMAIRE 2019

- les expositions – bourse
- les dates
- Concours à St Aubin
- Règlement:
  - Concours
  - Bourse
  - Inscription :
- concours- bourse St Aubin
- bourse
- Pont Audemer
- Appeville Annebault
- Lieurey

Participation  
De nos activités.  
N'oubliez pas  
La tombola  
(Merci d'avance)



\* Les feuilles d'inscriptions \*

CONCOURS

BOURSE

Sont à envoyer :

Mme DAULNY Françoise,  
Le pré Cantui, route d'Ymare,  
27460 Igoville

[lado76concours@gmail.com](mailto:lado76concours@gmail.com)

Tél : 02 35 79 19 93

## LE BULLETIN

Mr Bellet étant responsable du bulletin la demande d'inscription, Bourses, Concours, devra lui être adressée par :

Courrier à son domicile , 10 allée de la cité verte, 76970 Motteville

Par mail LADO : [lado.76@laposte.net](mailto:lado.76@laposte.net)



Exposition – bourses – concours

Madame, Monsieur, Eleveur,

**Les Amis Des Oiseaux**

Organisent cette année 3 expositions – Bourse  
&

**Son concours régional NORMANDIE- C.D.E (LADO) & U.O.F. (OCDN)  
Une charte de partenaire entre LADO & OCDN (en date du 12 mai 2017)**

\* ouvert à Tous les Eleveurs quelles que soient leur Fédération et Association aux quelles ils appartiennent.

Pouvez-vous faire passer le message à vos adhérents, et à toutes personnes qui seraient intéressées.

Vous pouvez photocopier les feuilles d'inscriptions ou les demander par

- E.MAIL [lado76@laposte.net](mailto:lado76@laposte.net)

- courrier : Mr Bellet Ph., 10 allée de la cité verte, 76970 Motteville

(Une bonne semaine avant la clôture d'inscription) Ou sur le site LADO à partir d'Aôut.

---

### **Réglementation des expositions :**

➤ suivant l'article 5

- les feuilles d'engagements qui arriveront après la date de clôture ne seront pas enregistrées

- les déclarations sur l'honneur qui arriveront après la date de clôture ou justes signalées par tél. ne seront plus prises en compte. Ces éleveurs-là devront faire eux-mêmes leur déclaration auprès de leur DDPP du département auquel ils résident.

➤ suivant l'article 8

- les oiseaux arrivant dans leurs propres cages de concours : ces cages doivent comportées du sable.

et **des graines pour au moins 2 jours** (jour engagement + jour du jugement)

**Avant de nous les confiés assuré –vous, de l'eau dans l'abreuvoir & les graines**

LADO s'engage à soigner les oiseaux pendant la période de l'expo.

➤ les feuilles d'engagements

**LES CLASSE SONT DU CDE voir [www.le-cde.com](http://www.le-cde.com)**

- les feuilles d'engagements qui parviennent non remplies (classe des oiseaux...etc)

- seront systématiquement retournées à l'exposant. (ce qui a déjà été fait par le passé)

- merci de ne pas mettre n'importe quelle classe,

celle-ci doit correspondre au type de l'oiseau engagé.

**Pour la bourse :**

**Seuls les oiseaux porteur d'un marquage (transpondeur ou bague fermée) seront admis dans L'enceinte des expositions, il y aura une tolérance d'1 ou 2 oiseaux non bagués par éleveur.**

**Voir l' Article 14 du concours et 8**

Un oiseau doit être vendu de particulier à particulier accompagné

d'un certificat de cession Rédigé par le vendeur et l'acquéreur.

Le document *Cerfa* N°14367 \* 01 disponible sur le site LADO et sur place

Les dates extérieures: Exposition – Bourses – Concours

National CDE à Chantonnay (85) : 19 et 20 octobre 2019

Championnat Europe du Diamants mandarins à Liginac (19) 2 & 3 Novembre 2019

Championnat de France U O F à Palavas – les- Flots (34) 9 & 10 Novembre 2019

Championnat du Monde :

## La bourse :

### - Lieurey\*

Nos  
Dates  
Des  
Bourses.  
Concours  
LADO OCDN

\*\*\*  
Les  
Amis  
Des  
Oiseaux

Exposition – Bourse à Lieurey (27), « salle du foyer rural » **les 14 et 15 septembre 2019**  
Préparation de la salle le **vendredi 13 septembre de 9h00 à 17h00**  
Encagement des oiseaux (bagués) le vendredi après-midi et le samedi matin (avant 10h)  
Déclaration d'inscription à envoyer chez Mme Daulny Françoise  
**Avant le 7 septembre dernier délai**

### - Appeville Annebault \*

Exposition – Bourse à (27), « salle du \_\_\_\_\_ » **les 28 et 29 septembre 2019**  
Préparation de la salle le **vendredi 27 septembre à 14h00**  
Encagement des oiseaux (bagués) le vendredi après-midi et le samedi matin (avant 10h)  
Déclaration d'inscription à envoyer chez Mme Daulny Françoise  
**Avant le 7 septembre dernier délai**

### - Saint Aubin les Elbeuf \*

Joindre obligatoirement **votre feuille d'engagement du concours et du stand de la bourse**  
Encagement de la bourse des oiseaux (bagués) le vendredi après-midi et le samedi matin (avant 10h)  
Les déclarations d'inscriptions à envoyer chez Mme Daulny Françoise  
**Avant le 4 octobre dernier délai**

**Nouveau >**

Fournir un certificat de cession en deux exemplaires pour chaque oiseau le jour de l'engagement  
Pour toutes les bourses du LADO article 14 du règlement.

### - Bernay \*

Les feuilles  
d'inscriptions  
et le  
règlement se  
trouvent dans  
ce bulletin

Exposition – Bourse à BERNAY 27300 Magasin ONIMO - DEPOT  
Route de pont Audemer 931 les loges 27300 Courbépine (Bernay)  
le 02 novembre 2019  
Préparation de la salle le **jeudi 31 octobre l'après - midi**  
Encagement des oiseaux (bagués) le samedi 02 Novembre avant 10h  
Déclaration d'inscription à envoyer chez Mme Daulny Françoise  
**Avant le 20 octobre dernier délai**



## CONCOURS.. L A D O.& OCDN ST AUBIN\*

St Aubin, salle des fêtes les 19 et 20 octobre 2019  
Préparation le mardi 15 vers 14h et le mercredi 04 toute la journée  
En logement le mercredi 16 octobre à partir de 14 h jusqu'à 20h  
Jugement le jeudi 17 octobre et vendredi 18 matin  
Mise en place de la salle le 18 octobre (vous pouvez vous joindre à nous)  
Encagement des oiseaux de la bourse (bagués) le vendredi après-midi et le  
Samedi matin (avant 10h) voir l'en car nouveau de la bourse  
Ouverture au public le samedi 19 et dimanche 20 octobre de : 10h à 12h et de  
14h15 à 17h30, **l'entrée 3 € 00 non exposant**  
Remise des récompenses le dimanche en fin de matinée (vers 11h)  
Tirage des gros lots de la tombola vers 15 h 00  
Démontage le dimanche 20 octobre à partir de 18h et remise en état de la salle



Inscriptions à retourner accompagnées de votre règlement  
Par chèque bancaire ou postal à l'ordre  
Les Amis Des Oiseaux  
Crédit Lyonnais

**Règlement du concours :**

☞ **Article 1** – Les Amis Des Oiseaux & Oiseau Club De Normandie organisent leur concours du **15 & 20 octobre 2019** à la Salle des Fêtes de St Aubin les Elbeuf (76)

☞ **Article 2** – Le concours est ouvert à Tous les Eleveurs quelle que soit leur Fédération et Association auxquels ils appartiennent.

☞ **Article 3** – Seront seuls admis à concourir, les Oiseaux **PROPRE ELEVAGE nés en 2019** (sauf exceptions prévus dans la classification annexée au règlement) porteurs d'une seule bague fermée au numéro de l'éleveur et à l'exclusion de tout autre.

☞ **Article 4** – Les **droits d'engagement** sont fixés à **2 € 50** par oiseaux avec Cages Personnelles + **1 € 00** pour la location des Cages LADO et Volières, sans distinction de variétés ou d'espèces. Ces droits devront **OBLIGATOIREMENT** accompagner la feuille d'engagement et être versés à : Les Amis Des Oiseaux ; Crédit Lyonnais . Aucune dérogation ne sera admise à cette clause et tout éleveur qui ne s'y conformerait pas serait exclu du concours. Les oiseaux de cages et de volières participant à la décoration de l'Exposition seront dispensés de ces droits. Aucun remboursement ne sera effectué pour les oiseaux engagés qui ne seront pas présents au concours.

☞ **Article 5** – Les bulletins d'engagement dûment remplis et signés par les concurrents devront parvenir à : Mme DAULNY Françoise, le pré Cantui, route d'Ymare, 27460 Igoville **avant le 4 octobre 2019 dernier délai**, vue les délais demandés par l'administration Préfectorale.

☞ **Article 6** – L'engagement aura lieu le **MERCREDI 16 octobre de 14h à 20 h**. Chaque concurrent sera tenu d'engager ses oiseaux lui-même. S'assurer la **NOURRITURE ET EAU** avant de nous les confier.

☞ **Article 7** – La vente des oiseaux exposés du concours est autorisée à régler au responsable concours il est prêt à partir. Exception faite en faveur des oiseaux uniquement affectés à la Vente (**voir encadré**) qui n'auront pas participé au concours ni à l'exposition et qui pourront être acceptés que dans la limite des places disponibles,

**Poiseau du concours ou de la bourse une ristourne de 10% devra être versée à la Société.**

**Seuls les participants au concours auront l'autorisation de mettre des oiseaux au stand de vente (de la bourse).**

☞ **Article 8** – Pendant la durée de l'exposition, les oiseaux seront soignés par l'Association. Le plus grand soin en sera pris. De ce fait, l'Association décline toute responsabilité en cas de perte, mortalité ou vol dont ils pourraient être victime. Elle précise qu'aucun recours ne pourra être exercé contre elle.

☞ **Article 9** – Les exposants devront accepter les emplacements qui leur seront fixés. En aucun cas, ils ne pourront déplacer leurs oiseaux, faire disparaître ou modifier les inscriptions qui pourraient être portées sur les cages ni en ajouter d'autres.

☞ **Article 10** – Les juges seront seuls habilités pour désigner les **CHAMPIONS** dans chaque catégorie. Ces Champions se verront remettre une cocarde. Tous les concurrents ayant obtenus un pointage supérieur à 88 points se verront remettre un diplôme. Un **classement général** par addition des points sera effectué parmi les concurrents ayant présentés un minimum de **7 oiseaux**. Ce classement s'effectuera par addition des points des 7 oiseaux de même ou de variétés différentes appartenant au même éleveur et ayant obtenu les meilleurs pointages. Les points d'harmonie des STAMS ne seront pas pris en considération. Les oiseaux concourant en acclimatation, libre, ne participent pas au classement général. Les ex-æquo seront départagés par le pointage des oiseaux suivants. Les oiseaux inscrits en **classe libre** seront **jugés séparément** des oiseaux participant au classement général.

☞ **Article 11** – Coupes et médailles seront attribuées au classement général. Chaque éleveur aura la possibilité de choisir sa récompense dans l'ordre du classement général. Dix coupes **CHALLENGES** seront mises en jeu : Challenge **CANARIS**, Challenge **POSTURES**, Challenge **EXOTIQUES**, Challenge **PERRUCHES ONDULEES**, Challenge **PETITS BECS CROCHUS** et **MOYENNES PERRUCHES** (AA à DQ), Challenge **GRANDES PERRUCHES** (FA à HE) Challenge **LIBRE**, réservé aux oiseaux dont les bagues ne sont pas au n° de souche de l'éleveur, sera remis à l'éleveur ayant obtenu le meilleur pointage sur **6 oiseaux**, Challenge **HYBRIDES**, Challenge **PERROQUETS D'ELEVAGE** seront remis à l'éleveur ayant obtenu le meilleur pointage sur **3 oiseaux** quelque soit l'Association auquel il appartient. Ces coupes Challenge seront remises pour une durée d'un an. L'éleveur s'engage à la remettre l'année suivante, elle restera acquise à l'éleveur l'ayant gagnée trois fois consécutive ou non. Pour l'obtention d'un **challenge** l'éleveur devra avoir au **minimum 1 champion**.

☞ **Article 12** – Les **éleveurs LADO** qui exposeront pour la 1<sup>ère</sup> fois (déclarant n'avoir **jamais** participer à d'autres concours quelque soit l'association) devront le mentionner sur leur feuille d'engagement. C'est à cette seule condition qu'ils pourront concourir pour le classement **JEUNE ELEVEUR** sur **3 oiseaux**. L'éleveur ayant obtenu le meilleur pointage se verra remettre une coupe. Comme pour le classement général, les ex-æquo seront départagés par les oiseaux suivants.

☞ **Article 13** – Pour les cas non prévus au règlement, le Président en accord avec les membres du Bureau présent sera seul qualifié pour prendre toute décision qui sera sans appel.

☞ **Article 14** – Du fait de leur demande d’engagement, les participants adhèrent au présent règlement et s’engagent à s’y conformer.

-**nouveaux** : l’arrêté du 13 octobre 2018 sur la détention d’animaux non domestiques, oblige les éleveurs : A enregistrer leurs oiseaux sur I-FAP A fournir un certificat de cession en deux exemplaires lors de la vente

+ Un oiseau doit être vendu de particulier à particulier accompagné d’un certificat de cession

Rédigé par le vendeur et l’acquéreur. PAR Cerfa N°14367 \* 01

**L’Association LADO et OCDN se dégage de toute responsabilité** sur le manquement des obligations de l’éleveur.

☞ **Article 15** – L’Association LADO et OCDN se réserve le droit de vérifier l’authenticité des bagues.

☞ **Article 16** – Seuls les oiseaux autorisés par la loi pourront être exposés. Sont exclus du concours et de l’exposition les espèces et variétés d’oiseaux interdites par les textes législatifs en vigueur inscrits en annexe I de la Convention de Washington, indigènes et arrêté de Guyane sous peine de refus des oiseaux.

☞ **Article 17** – Pour les exposants extérieurs du LADO ayant des bagues au N° de Société, les bulletins d’engagement devront obligatoirement être accompagnés d’une attestation de la Société. Dans le cas où l’attestation ne sera pas fournie, la Société organisatrice se réserve le droit de classer les oiseaux en classe libre.

☞ **Article 18** – Remise des récompenses le dimanche à partir de 11h. Décagement le dimanche soir à partir de 18h.

**Toutes feuilles d’engagement non accompagnées de son règlement seront retournées, joindre obligatoirement l’engagement pour la bourse**

#### classifications en ↗

- \* exotiques
- \* frugivores-insectivores-nectarivores
- \* colombes-tourterelles-pigeons et assimilés
- \* cailles-colins-hémipodes-râles
- \* canaris couleurs
- \* canaris de postures
- \* hybrides
- \* faune européenne
- \* agapornis
- \* forpus-bolborhynchus-psilopsiagon
- \* moyennes perruches australiennes
- \* grandes perruches australiennes
- \* royales
- \* perruches américaines
- \* perruches asiatiques
- \* perroquets
- \* ondulées de posture (Anglaise)
- \* ondulées de couleur (Australienne)

#### jugement sur ↗

- 2 ans (année en cours + année précédente)
- 3 ans (année en cours + 2 années précédentes)
- 2 ans (année en cours + année précédente)
- 2 ans (année en cours + année précédente)
- année en cours
- année en cours et adultes (autres classes)
- 2 ans (année en cours + année précédente)
- 2 ans (année en cours + année précédente)
- 2 ans (année en cours + année précédente)
- 2 ans (année en cours + année précédente)
- 2 ans (année en cours + année précédente)
- 3 ans (année en cours + 2 années précédentes)
- 4 ans (année en cours + 3 années précédentes)
- 3 ans (année en cours + 2 années précédentes)
- 4 ans (année en cours + 3 années précédentes)
- 5 ans (année en cours + 4 années précédentes)
- année en cours – adulte 1 an et plus
- année en cours – adulte 1 an et plus

#### IMPORTANT ↘

➤ **Prendre les classes CDE voir [www.le-cde.com](http://www.le-cde.com)** ; si vous n’avez pas internet contactez Mme Daulny Françoise,

#### LES OISEAUX DU STAND DE VENTE BOURSE

Devant le nombre grandissant d’oiseaux déposés au stand de vente, nous sommes dans l’obligation de porter certaines modifications quand à son déroulement :

✓ le nombre d’oiseaux mis à la vente ne sera pas limité, par contre ceux mis en vue au stand de vente seront de 4 cages maximum par éleveur.

✓ les oiseaux seront placés (par le personnel responsable de la vente) 2 par 2, maximum 4 pour les petits exotiques dans des cages de concours. Au fur et à mesure qu’un oiseau sera vendu, un autre (toujours du même éleveur, attendant son tour dans sa propre cage) viendra automatiquement prendre sa place.

#### LA VENTE DES OISEAUX DU CONCOURS

**L’oiseau à la vente (étiquette) à régler au responsable «vente concours», il sera disponible le jour même.**

La vente des oiseaux du concours ou de la bourse une ristourne de 10% devra être versée à la Société. .



N° de Bagues	Année	Classe	Catégorie et Couleur	Libre	Prix de Vente	Sexe

Avez-vous déjà exposé OUI  NON

Nombre d'oiseaux :

Droit d'encagement : **2 € 50** par oiseau

Somme d'encagement : .....

Somme location de cages\* : .....

Programme (obligatoire) : 3 € 00

Ci-joint la somme de : ..... € ....

Rédigez votre chèque à l'ordre: LADO

Fait à : ..... le ..... 2019

Il me faudra des cages concours ↗

**1 € 00** la location de cages et volières\*

Déjà empruntées ↗ jour encagement ↗

Canaris ..... .....

Exotiques ..... .....

Perruches ..... .....

Agapornis ..... .....

Euphèmes ..... .....

Gdes Perr. .... .....

Volières → .....

TOTAL ..... .....

**l'article 8 : ces cages doivent comportées du sable et des graines pour au moins 2 jours et eau (jour encagement + jour du jugement), LADO s'engage à soigner les oiseaux pendant la période de l'expo.**

Signature de l'exposant

Signature à l'encagement vue l'article 8

Signature au délogement



Déclaration à remplir *obligatoirement* et à joindre avec votre inscription, et à *toutes présentations* de vos oiseaux (même pour une simple exposition)



## Exposition de St Aubin

---

### DECLARATION SUR L'HONNEUR INDIQUANT LA OU LES PARTICIPATIONS EVENTUELLES A DES RASSEMBLEMENTS, EXPOSITIONS OU CONCOURS INTERNATIONAUX

Je soussigné : *(Nom et adresse de l'éleveur)*

déclare sur l'honneur *(rayer la mention inutile)*

- n'avoir présenté ou fait présenter aucune de mes volailles ou aucun de mes oiseaux à des expositions **internationales** dans les trente derniers jours
- avoir présenté aux rassemblements, exposition ou concours suivants :

Date de la participation	Nom et lieu de l'exposition ou du concours	Nationalités présentes

Fait à *(lieu)* , le *(date)*

Signature de l'éleveur qui s'engage à respecter les mesures prévues par l'arrêté préfectoral autorisant l'exposition ou le concours :

#### Extrait du modèle d'arrêté préfectoral autorisant la tenue d'une exposition ou d'un concours d'oiseaux :

« article 4- Les oiseaux d'origine française ayant participé à des manifestations avicoles internationales (qu'ils s'agisse de manifestations ayant eu lieu dans un autre pays ou de manifestations ayant eu lieu en France et ayant rassemblé des volailles et autres oiseaux en provenance de divers pays) dans les 30 jours précédant la date de l'attestation de provenance délivrée par la DDPP ne peuvent participer que si aucun de ces pays n'a pas déclaré de maladie de Newcastle ou d'influenza aviaire.

*(Si la DDPP du lieu de la manifestation l'exige)* l'organisateur de la manifestation demande à chaque éleveur voulant s'inscrire de lui fournir une déclaration sur l'honneur dans laquelle il indique les participations éventuelles de ses oiseaux à des manifestations internationales dans le délai de 30 jours indiqué ci-dessus et les tiendra à la disposition de la DDPP du lieu de la manifestation.

La DDPP du lieu des élevages peut décider de collecter elle-même les déclarations auprès des éleveurs.

# Feuille d'engagement des oiseaux destinés au stand de bourse

(pour une meilleure gestion du stand de bourse, merci de joindre cette feuille avec votre engagement)

Une ristourne de 10% devra être versée à l'association pour tous les oiseaux vendus. Seul les sociétaires à jour de leur cotisation, **et participant à cette manifestation**, auront l'autorisation d'inscrire des oiseaux à ce stand. Les oiseaux engagés seront **2 par cage, maximum 4 pour les petits exotiques**. Le nombre d'oiseaux mis à la vente ne sera pas limité, par contre ceux mis en vue à ce stand seront de **4 cages maximum par éleveur**.

Vous vous engagez à respecter ces clauses.

NOM : .....

<b>N°</b> ne rien inscrire
-------------------------------

Nombre en Individuel	Nombre en Couple	Désignation de l'oiseau	Année	Numéros de bague	Sexe	Prix unitaire	Quantité vendue	Montant total
Ex . : 4		Canaris jaune intensif	2017	1/5/18/20	M	1 € 00		

..... oiseaux – bon pour accord à l'engagement – signature

Montant de la vente

..... oiseaux – bon pour accord au décaissement – signature

Ristourne 10%

Montant à vous régler

-

le règlement vous parviendra  
par chèque sous 10 jours

**DECLARATION D'INSCRIPTION (PONT AUDEMER)** (avant le 20 octobre dernier délai)

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

N° de stam : ..... Association : ..... Téléphone : .....

**Frais de participation de 10 € par chèque à l'ordre du L.A.D.O. LCL**

Quantité	Désignation de l'oiseau
<b>Seul les oiseaux munis d'une bague fermée ou d'un transpondeur sont admis</b>	

Il me faudra des cages concours en\* ..... quantité .....

Il me faudra des volières, quantité .....

(\*canaris, exotiques, grandes perruches ...etc....)

**voir article 8 et 14 de notre concours**

---

---

A joindre obligatoirement avec votre inscription

**DECLARATION SUR L'HONNEUR INDIQUANT LA OU LES PARTICIPANTS  
EVENTUELLES A DES RASSEMBLEMENTS, EXPOSITIONS OU CONCOURS  
INTERNATIONAUX**

Je soussigné : (*nom et adresse de l'éleveur*)

déclare sur l'honneur (*razer la mention inutile*)

- n'avoir présenté ou fait présenter aucune de mes volailles ou aucun de mes oiseaux à des expositions **internationales** dans les trente derniers jours
- avoir participé aux rassemblements, expositions ou concours suivants :

Date de la participation	Nom et lieu de l'exposition ou du concours	Nationalité présente

Fait à (*lieu*) , le (*date*)

Signature de l'éleveur qui s'engage à respecter les mesures prévues par l'arrêté préfectoral autorisant l'exposition ou le concours

**DECLARATION D'INSCRIPTION APPEVILLE ANNEBAULT** (avant le **7 septembre** dernier délai)

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

N° de stam : ..... Association : ..... Téléphone : .....

**Frais de participation de 15 € par chèque à l'ordre du L.A.D.O. LCL**

Quantité	Désignation de l'oiseau
<b>Seul les oiseaux munis d'une bague fermée ou d'un transpondeur sont admis</b>	

Il me faudra des cages concours en\* ..... quantité .....

Il me faudra des volières, quantité .....

(\*canaris, exotiques, grandes perruches ...etc....)

**voir article 8 et 14 de notre concours**

A joindre obligatoirement avec votre inscription

**DECLARATION SUR L'HONNEUR INDIQUANT LA OU LES PARTICIPANTS  
EVENTUELLES A DES RASSEMBLEMENTS, EXPOSITIONS OU CONCOURS  
INTERNATIONAUX**

Je soussigné : (nom et adresse de l'éleveur)

déclare sur l'honneur (rayer la mention inutile)

- n'avoir présenté ou fait présenter aucune de mes volailles ou aucun de mes oiseaux à des expositions **internationales** dans les trente derniers jours
- avoir participé aux rassemblements, expositions ou concours suivants :

Date de la participation	Nom et lieu de l'exposition ou du concours	Nationalité présente

Fait à (lieu) , le (date)

Signature de l'éleveur qui s'engage à respecter les mesures prévues par l'arrêté préfectoral autorisant l'exposition ou le concours

**DECLARATION D'INSCRIPTION (LIEUREY)**

(avant le 7 septembre dernier délai)

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

N° de stam : ..... Association : ..... Téléphone : .....

**Frais de participation de 15 € par chèque à l'ordre du L.A.D.O. LCL**

Quantité	Désignation de l'oiseau
<b>Seul les oiseaux munis d'une bague fermée ou d'un transpondeur sont admis</b>	

Il me faudra des cages concours en\* ..... quantité .....

Il me faudra des volières, quantité .....

(\*canaris, exotiques, grandes perruches ...etc....)

**voir article 8 et 14 de notre concours**

A joindre obligatoirement avec votre inscription

**DECLARATION SUR L'HONNEUR INDIQUANT LA OU LES PARTICIPANTS  
EVENTUELLES A DES RASSEMBLEMENTS, EXPOSITIONS OU CONCOURS  
INTERNATIONAUX**

Je soussigné : (nom et adresse de l'éleveur)

déclare sur l'honneur (rayer la mention inutile)

- n'avoir présenté ou fait présenter aucune de mes volailles ou aucun de mes oiseaux à des expositions **internationales** dans les trente derniers jours
- avoir participé aux rassemblements, expositions ou concours suivants :

Date de la participation	Nom et lieu de l'exposition ou du concours	Nationalité présente

Fait à (lieu) , le (date)

Signature de l'éleveur qui s'engage à respecter les mesures prévues par l'arrêté préfectoral autorisant l'exposition ou le concours

EXTRAIT DE LA  
**Charte de partenariat entre**

## Les Amis Des Oiseaux et l'Oiseau Club De Normandie

- ✓ Les Amis Des Oiseaux et l'Oiseaux Club de Normandie, s'associent pour organiser bourses et concours en date du 12 mai 2017.
- ✓ Le but est :
  - de collaborer entre les 2 Associations
  - de propager la connaissance, l'amour et la protection des oiseaux et de faire respecter les lois pour leur sauvegarde
  - d'organiser une bourse/concours commune,  
les dates sont prédéfinies à l'avance : LADO 2019 (année impaire)
    - OCDN 2018 (année paire) et ainsi de suite, une fois tous les 2 ans pour chaque Association
  - de participer aux bourses respectives
- ➤ Concours et expo : bénéfiques ou pertes 50/50 (paiement des salles, etc ...)
- ➤ Gestion du concours : chaque Association gérera son concours.

Les classes : l'association organisatrice conservera ses propres classes	
<b>LADO 2019 &amp; OCDN les classes CDE</b>  <a href="http://www.le-cde.com/Championnat de France.awp">http://www.le-cde.com/Championnat de France.awp</a>	<b>OCDN 2018 &amp; LADO les classes UOF</b>

- Repas week-end : limités à 35 personnes, seront prioritaires les membres qui auront été présents pendant la durée de l'expo ou concours, dépenses 50/50
- Récompenses : 50/50, les lots seront à retirer par bons dans chaque Association pour le classement général : pour les 6<sup>IER</sup> des sacs de grain : 1er 30 kg grain + 5 kg pâtée 2<sup>e</sup> 30 kg de grain + 3 kg de pâtée ; 3<sup>e</sup> 15 kg de grain + 3 kg de pâtée ; 4<sup>e</sup> 15 kg de grain + 2 kg de pâtée ; 5<sup>e</sup> 15 kg de grain + 1 kg de pâtée ; 6<sup>e</sup> 15 kg de grain
- ✓ Les décisions sont prises à la majorité par les membres présents des 2 Associations

